



## Protocole sanitaire de reprise : précisions

publié le 02/11/2020 - mis à jour le 08/11/2020

Mesdames, Messieurs,

Le protocole sanitaire de niveau 2 a été mis en place dans les établissements scolaires depuis aujourd'hui. Beaucoup de consignes étaient déjà mises en place au collège Gérard Philippe de Niort. D'autres entrent en vigueur ou sont complétées.

Pour rappel ou information :

1 : le port du masque (couvrant bouche et nez) est obligatoire.

2 : la désinfection des mains à l'entrée et à la sortie du collège ainsi qu'à l'entrée dans les salles.

3 : les gestes barrière doivent être obligatoirement respectés. Les élèves ne doivent pas se toucher, se dire bonjour autrement que par la parole....

4 : à compter du mardi 3 novembre 2020, une salle est affectée pour chacune des classes : voir emplois du temps. Seuls les cours d'Arts plastiques et de technologie auront lieu dans ces salles spécialisées.

5 : le passage au self se fera par classe comme actuellement. Mais pour renforcer le dispositif, et jusqu'à nouvel ordre, les activités AS et chorale qui avaient lieu entre 12h00 et 14h00 sont suspendus.

6 : le nouveau protocole sanitaire en restauration impose le choix unique, la non utilisation du bar à salade et le non-utilisation des pichets d'eau. **Nous vous remercions de fournir à votre enfant une bouteille d'eau ou une gourde.**

7 : les groupes de sciences 6ème qui étaient constitués d'élèves de plusieurs classes sont supprimés et remplacés par des cours en classe complète. Il en est de même des cours AP 3ème du vendredi matin.

8 : les récréations se font dans une cour pour les élèves de 6ème/5ème et dans une autre pour les 4ème/3ème.

9 : Un sens de circulation est imposé dans le bâtiment principal avec l'utilisation obligatoire d'un escalier en fonction des différentes salles.

10 : les classes positionnées en salles 40-41-42-43-44-45 se rangeront directement devant leur salle de classe sans aller dans la cour principale.

Enfin, les enfants qui ont plus de 38 de fièvre, qui ont des symptômes de la Covid, qui ont été cas contact, ou bien entendu testés positifs ne doivent pas venir au collège. L'établissement doit être averti en cas d'absence.

Nous restons à votre écoute pour toute information complémentaire.